



## Poste à pourvoir : 3 Agents d'accueil H/F

(Par voie de recrutement interne ou externe)

Sur un dispositif innovant et expérimental *Le Village de l'Insertion*

### PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le Village de l'Insertion s'ancre dans le processus de modernisation de l'action sociale locale dans la continuité des Missions « Errance urbaine » portées par la DDETS, la Métropole du Grand Nancy, le CCAS de Nancy et l'association Ars depuis 2017, en partenariat avec Thibaut BESOZZI (Docteur en sociologie) et Hervé MARCHAL (Professeur de sociologie).

Ce projet **expérimental** financé pour trois ans par la DIHAL et la DIPLP s'appuie sur un **principe d'hébergement inconditionnel, à haut seuil de tolérance, ouvert 24h/24, sans durée limite dans le temps et une ouverture importante vers l'extérieur, répondant à la démarche de « l'aller-vers »**.

Le dispositif est à destination des « **grands marginaux** » dans le non-recours qui revendiquent un **mode de vie alternatif** et qui refusent catégoriquement toute forme d'hébergement social traditionnel. Ce sont bien **les personnes chroniquement ou durablement en situation de rue et en rupture** avec les services sociaux traditionnels qui seront priorisées sur ce dispositif.

L'aspect **semi-collectif, participatif et tolérant** du Village de l'Insertion leur permettra de réapprendre à habiter un espace privatif selon des modalités alternatives et adaptées.

C'est pour ce projet que l'ARS recrute **trois agents d'accueil (H/F)** dont les missions sont décrites ci-dessous.

Rattaché au Pôle « Urgence et Territoires » de l'association, les agents d'accueil font partie intégrante de l'équipe composée de 4 travailleurs sociaux et d'un coordinateur. Ils travaillent également en relai des agents de sécurité présents sur le site de 22h à 6h.

### Modalités :

Lieu :	Village de l'insertion – 24 rue du Crosne à Nancy
Type contrat :	<b>CDD 12 mois</b>
Temps de travail :	24 heures hebdomadaires
Contraintes particulières :	Travail week-end et jours fériés selon un planning régulier Horaires indicatifs : 6h-10h ou 17h-22h
Date prise de fonction :	<b>Dès que possible</b>
Conditions de travail :	Accords Collectifs CHRS
Rémunération :	<b>Groupe 2</b> selon barème conventionnel

### Fonctions/ Missions :

L'agent d'accueil assure sur le site l'**accueil** (téléphonique et physique) **des personnes extérieures** (prestataires, partenaires du dispositif...) **et des habitants**. Il/elle est à leur écoute et **relaie leurs demandes aux travailleurs sociaux**. Il/elle accueille les habitants après leur réveil et se tient disponible pour **les écouter et répondre à leurs demandes matérielles**. Il/elle ouvre l'accès à l'espace cuisine / salle à manger et à la buanderie du site.

Il/elle transmet ses observations aux travailleurs sociaux et les consigne dans le Journal de bord du Village.

Il/elle est un **acteur à part entière de la vie quotidienne des habitants et de la collectivité** qu'ils constituent. À ce titre, il est recommandé qu'il/elle participe aux événements mis en place sur site pendant ses horaires de travail. Il/elle est **en lien au sein du dispositif avec l'ensemble des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire et des partenaires intervenant sur le site**. Il/elle participe aux réunions d'équipe.

### Profil – exigences :

- Sens de l'accueil, de l'écoute et de dialogue
- Réactivité
- Rigueur
- Patience et Médiation
- Respect du principe de discrétion professionnelle
- Expérience significative sur des fonctions similaires appréciée
- Connaissance du public appréciée
- Permis B souhaité.

### Candidatures :

CV + Lettre de motivation à envoyer par mail à M. Laurent LEROY, Chef de service [lleroy@asso-ars.org](mailto:lleroy@asso-ars.org)

**Candidatures jusqu'au 31 octobre 2021**